

Procès-verbal-Conseil d'établissement
Nouvelle école secondaire LaSalle
Le mardi, 3 juin 2025 18h
Salle de conférence - administration

Prise des présences et vérification du quorum

Rôle	Nom	Présent	Absent
Présidente	Josée Pharand	X	
Membre parent	Magdalena Emmanuelle Faye	X	
Membre parent	Maya Johnson	18h58	
Membre parent	Kobenan Martial Benie	X	
Membre parent (substitut)	Ahmed Abdulla	X	
Déléguée au comité de parents CSSMB	Kobenan Martial Benie	X	
Membres Enseignants	Vishwanee Joyejob	X	
	Yolande Marie Gilberte Février	X	
PNE	Martin Montcalm		X
Direction	Lucie Turcotte	X	
Direction adjointe	Hélène Proulx	X	
Gestionnaire administrative	Julie Cloutier	X	
Direction adjointe	Bétina Khouri		X
Membre parent substitut	Fatoumata Camara		X
Membre de la communauté			X

18h 06 : début du CE

Nous souhaitons la bienvenue à M Abdulla prend la relève de M Grenon.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

En divers :

Lucie Turcotte : ajouter sortie, cellulaire 25-26

Vishwanee Joyejob : ajouter : levée de fond

Kobenan Martial Benie : retour du comité de parent

- **Proposé par** : Kobenan Martial Benie
- **Appuyé par** : **Yolande Marie Gilberte Février**
- **Adopté à l'unanimité.**

Lecture et adoption des procès-verbaux du mois d'avril

- **Proposé par** : Magdalena Emmanuelle Faye
- **Appuyé par** : Josée Pharand
- **Adopté à l'unanimité.**

Suivi au procès-verbal

Deux « X » à modifier dans les présences.

Pas de suivi à faire

Période de questions du public

Mme Pharand : Casiers, les élèves n'auront plus accès à leurs casiers. Mme Turcotte explique que les élèves auront droit de circuler avec leur sac à dos. Nous informons le CE du fonctionnement de la session d'examens et des récupérations en après-midi.

Suite à l'expérience de l'année 23-24 il ne semblait pas y avoir des problèmes associés.

M Pharand s'inquiète de la lourdeur des effets personnels de élèves. Mme Turcotte que nous soutiendrons les élèves qui rencontre des enjeux importants.

Mme Pharand demande si les cadenas pourraient être le même pour les 5 années du secondaire.

Il est préférable de modifier les combinaisons afin d'éviter les partages de combinaisons.

Lors des examens, les sacs à dos seront à l'avant de la classe, les élèves pourront laisser leur cellulaire dans leur sac à dos.

Mme Pharand demande si les parents recevront l'horaire de la période d'examen. Mme Turcotte recevront l'horaire par courriel d'ici quelques jours.

Budget 25-26

Contexte :

Mme Turcotte explique les documents. Le budget est préparé à la fin mai par l'adjointe administrative et Mme Turcotte suivi d'une consultation de l'équipe.

Les documents sont préliminaires car les règles budgétaires ne sont pas encore entièrement précisées pour l'instant. Le ministère annonce quelques coupures.

Cependant, Mme Turcotte informe que nous serons à 1000 élèves l'année prochaine 25-26 (augmentation de clientèle).

Le budget sera réajusté et présenté au CE à l'automne prochain, suite à la réception des règles budgétaires.

Mme Turcotte explique le Document II

- Explication des revenus propres
- Estimé des salaires des TES
- Total : 3217 346 \$

On informe que les frais chargés aux parents se doivent d'être justes, aucun surplus. (Parfois : mauvaise créances)..

Mme Turcotte explique le document « Budget annuel présenté »

- Explication des différents fonds
- Explication des différents postes TES selon les différents fonds (achats-bonification versus sommes reçus du ministère).
- Explication des achats-bonification des professionnelles ou octroyés par le CSS.
- Les salaires des enseignants sont centralisés dans un fond administré par le CSS
- Les décisions pour la bonification des services comité EHDAA doit être consulté.
- Poursuite de l'explication des différents fonds (5)
- Explication fond 7 « agir autrement », nous sommes une école de décile de défavorisation **7, utilisation du fond pour achat de service.**
- Explication du fond 8, budgets transférables
- Précision les locations de terrains ou de salle ne rapportent pas de revenus à l'école.

Budget à adopter

Résolution CÉ24/25-06-03-01

Sur proposition de : **Yolande Marie Gilberte Février**

Secondé par : Ahmed Abdulla

Matériel didactique et fournitures scolaires

Mme Julie Cloutier, gestionnaire administrative, informations sur le tableau des fournitures scolaires. sec 1 à 5.
Mme Turcotte informe des règles de vigie pour les fournitures scolaires par le CSS (suite au recours collectifs).
Mme Julie Cloutier, gestionnaire administrative, informations sur le tableau des fournitures scolaires. SSPA, accueil

Résolution CÉ24/25-06-03-02

Sur proposition de : Magdalena Emmanuelle Faye

Secondé par : **Josée Pharand**

MATÉRIEL DIDACTIQUE

Mme Julie Cloutier, gestionnaire administrative, informations sur le tableau matériel didactique

- Frais généraux
- Cahier d'exercice pour 25-26, Mme Cloutier informe comment la consultation a été faite auprès des enseignants et explique les montants approximatifs pour les postes vacants.
- Mme Cloutier explique que les enseignants du même niveau doivent s'entendre, cependant accueil et SSPA doivent ajuster selon leur clientèle.

Résolution CÉ24/25-06-03-03

Sur proposition de : Josée Pharand

Secondé par : **Maya Johnson**

Plan de santé bien-être

Bilan de santé bien-être

Mme Turcotte explique les aspects/formation du comité du Plan santé bien-être

Présentation du Bilan, Mme Turcotte explique l'analyse qui a été faite par le comité à l'aide du document présenté au tableau.

- *Ahmed Abdulla demande s'il est possible de savoir combien d'événements : non, la reddition de compte est faite pour le ministère.*
- *Mme Faye s'informe des caméras pour le terrain de soccer : non.*
- *Mme Turcotte informe que si nous voyons des élèves à l'extérieur, nous allons les chercher.*

Sur proposition de : Ahmed Abdulla

Secondé par : **Kobenan Martial Benie**

Plan de santé bien-être

Mme Turcotte fait la présentation du plan de santé bien-être à l'aide du document présenté au tableau.

Sur proposition de : Magdalena Emmanuelle Faye

Secondé par : **Josée Pharand**

Code de vie

Mme Turcotte présente la matrice des comportements.

Mme Johnson s'informe s'il y a engagement à signer dans l'agenda ?

Mme Turcotte informe que les titulaires ont ce rôle auprès de leurs élèves.

Sur proposition de : Ahmed Abdulla

Secondé par : Kobenan Martial Benie

Activités éducatives

Proposée par :

Secondé par :

Divers

Comité de parents

M Benie : fait le suivi de son séminaire annuel de la fédération de parents à Québec pour les délégués de parents de l'ensemble de CSS.

L'importance de la collaboration entre la fédération et le ministère,

M Bénie résume des conférences

- Temps sur les écrans a été abordé,
- Guide pour nos enfants

L'école distribue à tous les parents, les conférences enregistrées.

Sortie : présentation de la sortie à l'Octogone- accepté

Levée de fond :

Est-ce que nos levées de fond sont légales.

Le CE aimerait redonner à la communauté à un organisme québécois reconnu.

Mme Turcotte va s'assurer de regarder avec le secrétariat général afin de mieux s'informer.

M Benie nous sensibilise à nuancer: œuvre caritative ou humanitaire

Cellulaire

Nous devons prendre connaissance de la nouvelle loi

Comment l'actualiser concrètement ?

Mme Turcotte va revenir avec les balises précisées après avoir consulté son équipe et le CSS.

Nous sommes à réfléchir à l'achat de pochette ou autre...

Mme Turcotte va se mettre en action avec son équipe, il devra y avoir une période d'adaptation et de sensibilisation.

Mme Turcotte n'était pas prête à déposer notre fonctionnement cellulaire 25-26 pour l'instant.

L'application de cette loi là nécessite une bonne réflexion et planification.

Bal de finissant

Notre première cohorte finira l'année prochaine, Mme Johnson suggère de réfléchir à solliciter les parents à collaborer.

Mme Turcotte s'informe des membres du CE un an versus deux ans.

Faye, Johnson, Benie : en élection

Ab

Levée de la séance

La séance est levée à : 20h 31

- Proposée par: **Yolande Marie Gilberte Février**
- Secondé par` : **Maya Johnson**